Ecrit par Echo du Mardi le 31 octobre 2022

Enedis, RTE et la fédération de pêche du Vaucluse renouvellent leur partenariat



Christophe Marcellino, président de la fédération de pêche du Vaucluse, Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Fabien Merpillat, directeur adjoint réseau de transport d'électricité (RTE) du groupe maintenance réseau cévennes, ont renouvelé leur partenariat pour la prévention des risques électriques liés à l'activité de la pêche, jeudi 27 octobre, dans la continuité de la convention resignée en 2019.

La fédération de pêche du Vaucluse, Enedis et RTE renouvellent leur partenariat pour sensibiliser les pêcheurs aux risques électriques. Dans le cadre d'une convention qui s'applique pour une durée de 3 ans, ces derniers prévoient de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Sensibiliser le monde de la pêche et les associations adhérentes à la fédération au risque électrique lié à la pratique de la pêche en eau douce à proximité des lignes aériennes.
- Etudier et prioriser les zones qu'elles considèrent potentiellement à risque afin de permettre à RTE et Enedis de procéder à une signalisation adaptée.
- Sensibiliser le public des jeunes pêcheurs au risque électrique, dans le cadre des formations

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 octobre 2022

organisées par les associations.

Au-delà de ce partenariat, la campagne d'information « Tension, Attention » permet à RTE et Enedis de sensibiliser le grand public et les professionnels sur les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, en cas de non-respect des distances de sécurité, un arc électrique peut se former, il y a alors danger d'électrocution.

Des conseils de prévention aux pêcheurs

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques peuvent présenter des risques. Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention :

- Eviter de pêcher près des lignes électriques. En cas de présence d'une ligne électrique aux abords du plan d'eau, il est nécessaire de la repérer et de se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage, y compris si on pêche en bateau.
- Respecter impérativement la distance de 5 mètres, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique, mais surtout à l'approche.
- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.
- En passant sous une ligne électrique, tenir la canne en position horizontale.

« LigneAlerte » la nouvelle application développée par Enedis et RTE

Avec des réseaux électriques aériens parfois présents à proximité de chantier du BTP, sur des parcelles agricoles ou des zones de pêche, nombre de professionnels et d'amateurs de loisirs en plein air sont confrontés au risque électrique. Ainsi, dans le domaine agricole, près de 70% des accidents d'origine électrique surviennent au contact d'une ligne électrique. Enedis et RTE ont donc développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 octobre 2022



© Enedis

Rendez-vous sur www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

J.R.